

## Avant-propos

**A**u lendemain de la crise, les administrations publiques des pays de l'OCDE continuent de jouer un rôle actif dans l'économie tout en entreprenant de vastes réformes destinées à optimiser la dépense publique et à améliorer l'accessibilité et la qualité des services publics. L'ensemble d'indicateurs présenté dans l'édition 2015 du Panorama des administrations publiques offre aux pays de solides données probantes sur lesquelles appuyer la conception et la mise en œuvre de réformes du secteur public et de bonnes pratiques. Il s'agit d'indicateurs portant sur l'intégralité de la chaîne de production des administrations publiques, des ressources (financières et humaines) aux pratiques et aux procédures, en passant par les grandes tendances en matière de performances et de résultats. Le premier chapitre propose quelques éclairages généraux tirés des données présentées dans le reste de la publication. Cette édition est axée sur le rôle que les administrations publiques peuvent jouer pour favoriser une croissance inclusive et une société plus solidaire.

Ces travaux ont été conduits par Zsuzsanna Lonti, de la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial de l'OCDE (GOV), sous la direction de Rolf Alter et d'Edwin Lau. Ils représentent un volet important du programme de travail de GOV, qui vise à aider les administrations publiques de tous niveaux à concevoir et à mettre en œuvre des politiques stratégiques, fondées sur des données probantes et innovantes pour renforcer la gouvernance publique, pour relever des défis majeurs et divers sur le plan économique, social et environnemental et pour tenir les engagements pris auprès des citoyens. Cette publication a été rédigée par Santiago González, Guillaume Lafortune, Alessandro Lupi et Daniel Sanchez-Serra. D'importantes contributions ont été rédigées par Luiz De Mello, Edwin Lau, Stéphane Jacobzone, Julio Bacio Terracino, Lisa Von Trapp et Paloma Baena Olabe (chapitre 1 : Des administrations publiques inclusives pour une société plus inclusive) ; Luiz De Mello (chapitre 2 : Les finances et l'économie publiques) ; Daniel Gerson, Tatyana Teplova et Pinar Guven (chapitre 3 : L'emploi et la rémunération dans le secteur public) ; Andrew Davies et Andrea Urhammer (chapitre 4 : Les institutions) ; Ronnie Downes, Ian Hawkesworth, Lisa Von Trapp, Camilla Vammalle et Ihssane Loudiyi (chapitre 5 : Les pratiques et les procédures budgétaires) ; Daniel Gerson, Christoph Demkke et Alice Lazzati (chapitre 6 : La gestion des ressources humaines) ; Janos Bertok, Julio Bacio Terracino, Maria-Emma Cantera, Jovana Blagotic, Yukihiko Hamada et Minjoo Son (chapitre 7 : L'intégrité du secteur public) ; Céline Kaufmann, Christiane Arndt, Faisal Naru, Daniel Trnka, Manuel Flores Romero et Rebecca Schultz (chapitre 8 : La gouvernance de la réglementation) ; Janos Bertok, Julio Bacio Terracino, Paulo Magina, Maria-Emma Cantera et Minjoo Son (chapitre 9 : Les marchés publics) ; Barbara Ubaldi, Arthur Mickoleit et Ryan Androsoff (chapitre 10 : L'administration numérique) ; et Tatyana Teplova et Pinar Guven (chapitre 12 : Au service des citoyens). Nous remercions Kate Lancaster, Katherine Kraig-Ernandes, Lia Beyeler et Laura Boutin de nous avoir aidés à préparer le document en vue de sa publication.

Cette publication est le fruit de contributions d'un large éventail de sources et d'experts. Elle a bénéficié de travaux du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE et du Groupe de direction chargé du Panorama des administrations publiques (voir annexe F) ; du Comité des statistiques

*de l'OCDE ; du Groupe de travail sur l'emploi et la gestion publics ; du Groupe de travail des hauts responsables du budget ; du Groupe d'experts sur les conflits d'intérêts ; du Groupe de travail des hauts responsables de l'administration numérique (E-Leaders) ; du Groupe de travail des experts des marchés publics ; du Groupe d'experts sur l'administration ouverte et novatrice ; et du Groupe de travail sur le indicateurs territoriaux. De plus, des commentaires précieux ont été fournis par Peter Van de Ven, Jennifer Ribarsky, Catherine La Rosa-Elkaim et Isabelle Ynesta (Direction des statistiques de l'OCDE) ; Michael Hewetson et Oliver Petzold (Centre de politique et d'administration fiscales) ; Gaétan Lafortune (Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE) ; Corinne Heckman, Soumaya Maghnouj, Ignacio Marin, Joris Ranchin, Katarzyna Kubacka, Julie Bélanger et Sophie Vayssettes (Direction de l'éducation et des compétences de l'OCDE) ; Yvan Guillemette et Sylvie Toly (Département des affaires économiques de l'OCDE) ; Messaoud Hammouya (Organisation internationale du travail, Genève) ; et Zoltan Mikolas (consultant).*



Extrait de :  
**Government at a Glance 2015**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/gov\\_glance-2015-en](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2015-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2016), « Avant-propos », dans *Government at a Glance 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/gov\\_glance-2015-1-fr](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2015-1-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).